



Pagney le 6 juin 2020

Flash Infos Coloré

Chers parents, Chers colons,

Nous avons tenu comme prévu notre Conseil d'administration ce jeudi 4 juin. Nous devons nous prononcer sur le maintien des sessions cet été suite à l'épidémie de covid19. Les séjours avec hébergement n'étant plus autorisés jusqu'au 22 juin.

Après un débat riche et en l'absence d'un protocole sanitaire ministériel, nous avons pris la décision de ne pas organiser de sessions pour cette année 2020.

Le projet Colo Ré s'appuie sur des valeurs de partage, de vivre ensemble, d'activités communes. Les repas, randonnées, activités sportives, ateliers et supers grands jeux qui rythment les journées feront sans doute l'objet de consignes précises. Il n'est pas certain non plus que nous puissions réaliser des spectacles dans la salle de veillée ni même prendre des repas en commun dans un réfectoire qui peut paraître bien petit par temps de pluie lorsqu'il accueille joyeusement tous les enfants.

A ce jour, les conditions sanitaires, le respect des règles de distanciation, la mise en œuvre des gestes barrières, la décontamination des locaux ne permettent pas de faire vivre l'esprit ColoRé qui est celui des colos à Réhaupal depuis tant d'années.

La santé des enfants et le respect des équipes d'adultes qui auraient dû encadrer passent avant tout. A défaut d'être ColoRé cet été Réhaupal sera Colovid... nous en sommes les premiers désolés.

On ne peut pas envisager sereinement pour les enfants, les animateurs, et vous parents, des séjours sans connaître précisément les directives du protocole et devoir peut-être à la dernière minute accueillir moins d'enfants, refuser des animateurs et vous mettre alors en difficulté. Nous avons décidé de prendre cette décision lors du CA de jeudi pour vous permettre d'avoir le temps de trouver une solution pour cet été.

Un remboursement des arrhes versées vous sera fait. Si vous souhaitez faire un don et participer à notre fonctionnement, merci d'adresser un mail à la famille Koch dès maintenant : lesptitskoch@orange.fr . Les frais fixes annuels de notre association s'élèvent à 4500 euros. L'adhésion à l'association correspondant à un montant de 8 euros ne vous sera pas restituée.

La mise à disposition des locaux cet été sera envisageable, vous pouvez le faire savoir dans vos réseaux.

Soyez convaincus que nous mettrons tout notre dynamisme pour rebondir face à cette situation si exceptionnelle et « extraordinaire » que nous avons vécue. Peut-être pourrons-nous envisager en Septembre une belle journée de l'amitié ?

Pour le CA. Emilie Bouchelet